

## EXEMPLE DE COLLE (ORAUX MINES-PONTS)

*anaphore*

5 Dans tous les pays peut être observé ce même processus d'accumulation et de centralisation progressive de supports papiers concentrant en quelques signes et enregistrant la mémoire de l'« identité » des personnes. Partout les signes sont à peu près les mêmes. Le baptême a été remplacé par la date et le lieu de naissance, auxquels s'ajoute l'adresse de résidence. Souvent des descriptions physiques. Enfin, les deux éléments majeurs que sont une photo d'« identité » et un numéro d'identification renvoyant à des archives diverses, souvent assez volumineuses.

10 Dans tous les pays, cependant, la phase ultime que représente l'attribution d'un document synthétique unique que chacun est censé porter sur lui, n'a pas été atteinte. Généralement au nom de la défense des libertés individuelles. C'est notamment le cas en Angleterre, au Canada et aux États-Unis, où le passeport, le permis de conduire, la carte d'assurance maladie et d'autres papiers divers jouent ce rôle d'identifiant. L'émergence de la carte d'identité n'est donc pas anodine. Il paraît utile de s'y attarder un instant, à partir du cas français.

15 Contrairement à l'état civil, qui est une mémoire conservée par l'administration, la carte d'identité est un document attaché à la personne, dont la fonction est de prouver que celui qui le possède est bien celui qu'il prétend être. Bien que dans les deux cas la vérité ultime soit dans le papier, la carte d'identité est plus proche de la personne, lui collant à la peau. Elle est son double. Du point de vue de l'administration, elle devient même l'original, dont la personne en chair et en os n'est qu'un double.

20 Définie ainsi, la carte d'identité trouve son origine assez loin dans l'histoire, aux premiers livrets ouvriers. Cette marque de naissance se précisera par la suite : chaque nouvelle étape de sa mise en place sera occasionnée par la méfiance envers des populations nomades ou différentes, perçues comme potentiellement dangereuses. Les vrais criminels serviront d'ailleurs de matière première aux spécialistes pour la mise au point des techniques d'identification. Après l'interdiction du marquage au fer rouge par la loi de 1832, et la création du casier judiciaire en 1850, il devient nécessaire d'inventer de nouvelles méthodes sur papier. Alphonse Bertillon codifie alors le signalement anthropométrique<sup>1</sup>. Et surtout, la photographie d'identité commence à s'imposer à la fin du siècle.

30 Du point de vue des techniques policières, criminels, anarchistes ou populations nomades sont traités de façon semblable. Les Tsiganes notamment. [...] Un recensement général, organisé en 1895, s'avéra bien difficile à réaliser : comment en effet identifier ces sans domicile, sans état civil, sans papiers ? Par une loi de juillet 1912, les parlementaires instaurèrent un « Carnet anthropométrique d'identité », que tout nomade, « tenu de justifier son identité », devait obligatoirement porter sur lui. Outre quelques renseignements patronymiques<sup>2</sup> et sur les origines géographiques, l'essentiel des identifiants était constitué par deux photographies (face et profil), des empreintes digitales complètes, et une description physique extraordinairement détaillée, comprenant, entre autres, « [...] l'envergure, la longueur et la largeur de la tête, le diamètre bizygomatique<sup>3</sup>, la longueur de l'oreille droite, la longueur des doigts médium et auriculaires gauches [...] ». L'idée d'un marquage identitaire indélébile avait fait un pas décisif.

*évolution du syst d'identité*

40 La naissance officielle de la carte d'identité pour tous les Français, trente ans plus tard, sera elle aussi occasionnée par une nouvelle peur et une nouvelle haine de type xénophobe, visant une population violemment stigmatisée, les Juifs. Le 3 octobre 1940, le régime de Vichy instaure le premier statut des Juifs, les excluant notamment de la fonction publique. Une carte d'identité spéciale est créée pour ce faire, portant en très gros la mention « Juif ». Par une loi du 27 du même mois, dans l'élan de cette

*en France*

<sup>1</sup> Signalement qui indique les mesures principales du corps (généralement la taille et le poids).

<sup>2</sup> Liés aux noms.

<sup>3</sup> D'une joue à l'autre.

politique discriminatoire qui bientôt submergera le pays de larmes et de sang, c'est une « carte d'identité de Français » qui est instituée. Pour la première fois, l'identification ne visait plus seulement un ennemi de l'intérieur, mais s'élargissait à l'ensemble de la population ordinaire. La carte d'identité était née.

**Jean-Claude Kauffmann**